

APPEL D'OFFRE NATIONAL POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS D'HYGIENE

N° Réf: N° 003/LOG/BDRint-GOM/DRC/COD 1198/2024

Pojet COD 1198-24 : Aide d'urgence aux personnes touchées par le conflit dans le site de Baraka, Goma

Madame, Monsieur

L'ONG Bon Dieu dans la Rue est une Organisation Non Gouvernementale de droit congolais (RDC), créée en 2008 et qui a pour but de soutenir la nouvelle génération (les jeunes et les enfants) et leur fournir une assistance sociale multiforme pour leur développement intégral. Sa vision est le plein épanouissement de la nouvelle génération par la formation et l'accompagnement des jeunes filles/garçons leaders responsables pour relever les défis du développement durable. Conscients des enjeux de la mission, l'organisation Bon Dieu dans la Rue s'investit dans la promotion de l'éducation, la protection y compris la protection de l'enfance et la prévention des GBV, la santé, l'Eau hygiène et assainissement, avec comme paquet complémentaire le livelihood.

Le siège social de l'ONG Bon Dieu dans la Rue est établi à Goma en Province du Nord Kivu. Le rayon d'action de Bon Dieu dans la rue est la province du Nord-Kivu, sud Kivu et Ituri (Bunia) dans un premier temps. Il pourra être étendu par la suite sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, les pays des grands lacs, les pays d'Afrique, et tous les pays du monde, en général.

Afin de réaliser ses objectifs, Bon Dieu dans la Rue s'appuie sur la coopération avec des organisations partenaires ainsi que sur l'engagement et l'expérience technique, le savoir-faire, mais le professionnalisme de son personnel interne, qui partage les valeurs et les principes de BDRint.

La province du Nord-Kivu est confrontée à un conflit armé complexe et prolongé. Ce conflit se caractérise par des affrontements réguliers entre les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et les rebelles du groupe M23 ainsi que leurs coalitions respectives. Au cours des six premiers mois de 2024, l'intensification des combats a entraîné des déplacements massifs de populations civiles et une augmentation significative de la présence d'éléments armés, causant de lourdes pertes en vies humaines et des dommages matériels considérables. Les combats se sont accentués dans le Nord-Kivu, avec l'utilisation d'armes lourdes provoquant des dégâts importants et des pertes humaines dans les sites de déplacement autour de Goma et Minova, dans la province voisine du Sud-Kivu. Plus de 8 350 ménages sont arrivés depuis le 5 mai 2024 dans le site informel de "Baraka" à Mugunga, fuyant les violences entre le M23 et les FARDC, soutenues par des groupes armés locaux. Originaires de villages comme Ngungu, Rubaya, Bihambwe, Bitonga, etc., ces personnes déplacées nécessitent une assistance multisectorielle urgente en raison de leurs besoins importants en protection, biens et services essentiels, abris, éducation et vivres.

Vue la situation actuelle, nombreux cas de choléra enregistrés sur le site de Baraka sont directement liés au manque d'accès à des infrastructures d'hygiène et d'assainissement adéquates. Une observation approfondie du site a en effet, révélé l'absence totale d'acteurs humanitaires positionnés sur les aspects WASH, que ce soit pour la distribution d'eau, l'assainissement ou la promotion de l'hygiène ; d'où la nécessité d'avoir des kits et matériels hygiéniques pour la propreté.

C'est ainsi que, dans son projet d'urgence BDRint avec son partenaire technique et financière Welthungerhilfe WHH, à travers le présent appel d'offre, BDRint cherche à obtenir les propositions concurrentielles et à sélectionner les fournisseurs potentiels répondant aux critères pour la livraison des Kits d'hygiène en faveur des ménages bénéficiaires affectés par les déplacements des guerres dans le territoire Masisi et Rutshuru

A cet effet, BDRint veut sélectionner une entreprise qui s'engage à lui fournir des matériels d'hygiène de meilleure qualité dans les meilleurs délais et au meilleur prix. Ainsi, elle invite les soumissionnaires intéressés par ce marché de présenter une offre selon les lots suivants :

- **Lot 1 : Kit d'hygiène Wash**
- **Lot 2 : Kit d'hygiène intime pour femmes**



Référez-vous aux annexes I à III pour les spécifications des articles de lot 1 et 2 ainsi que les quantités requises.

1. Conditions générales à respecter

Pour tout soumissionnaire, les documents suivants doivent être présentés :

- ✓ Certificat d'identification national
- ✓ Certificat d'immatriculation au registre de commerce
- ✓ Certificat du numéro d'impôt
- ✓ Attestation fiscale en cours de validité ou Récépissé valant accuse de réception de la déclaration et de l'attestation de paiement pour les 3 derniers mois
- ✓ Formulaire de déclaration des fournisseurs de BDRint
- ✓ Le bordereau quantitatif et estimatif rempli et signé

Le matériel livré devra être d'une bonne qualité, conforme aux spécifications

Veillez indiquer dans votre cotation :

- ✓ Le prix des différents matériaux/unités décrits ci-dessus en dollars américains ;
 - ✓ La durée de livraison après la demande des matériaux ;
 - ✓ La durée de validité des prix que vous proposez ;
 - ✓ Les détails des matériaux offerts dans le cas d'une offre alternative.
-
- ✓ Vu les fluctuations des produits une révision de prix sera accordée au fournisseur, (en cas d'augmentation ou réduction de prix les deux parties vendeur et acheteur peuvent s'entendre d'un commun accord par correspondance) ;
 - ✓ BDRint ne s'engage pas à accepter l'offre **la moins chère**. D'autres critères seront pris en compte (*Qualité des produits/équipements, pièces administratives, ...*)
 - ✓ Une livraison en temps opportun conformément aux délais de livraison négociés est de la plus haute importance.
 - ✓ Nous préférons un unique fournisseur. Mais nous réservons le droit de diviser la commande si nécessaire.

2. Critères de sélection :

- ✓ Le premier critère de sélection sera la vérification des documents administratifs demandés : les fournisseurs qui ne présenteront pas ces documents ne seront pas pris en considération.
- ✓ Le deuxième critère sera la conformité des échantillons aux spécifications demandés.
- ✓ Le troisième critère sera le prix présenté par le fournisseur ayant rempli le premier et le deuxième critère.
- ✓ Le quatrième critère est le délai de livraison proposé.

Ce critère aura son importance pour départager les soumissionnaires ayant présenté des prix compétitifs

3. Bordereaux des quantités/spécifications

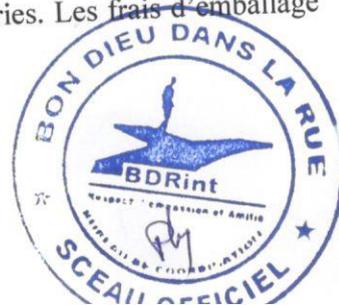
- Pour les quantités et spécifications du produit demandé, référez-vous aux annexes du présent appel d'offres
- Il est recommandé de proposer un prix pour chaque lot séparément
- BDRint se réserve le droit de corriger les erreurs de calcul lors de l'analyse.
- BDRint se réserve le droit d'augmenter ou de réduire les quantités par rapport à celles données dans cette offre

4. Inspection

Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet (stockage, documents de gestion liés au stockage, documents administratifs à BDRint, ...). Tout matériel ne répondant pas à la qualité convenue sera rejeté. Dans le cas où le produit est rejeté, le fournisseur sera contractuellement tenu au remboursement de frais déjà encourus pour le produit rejeté.

5. Emballages et colisage

L'emballage doit être approprié à la nature (poids, taille) des articles et atteindre les normes internationales. L'emballage doit éviter les dommages dus au transport et protéger des intempéries. Les frais d'emballage doivent être inclus dans le prix unitaire de chaque article.



En ce qui est de l'emballage et colisage, les deux parties pourront se mettre d'accord sur le marquage à porter sur l'emballage. Ceci devra contenir le logo de BDRint/WHH ou de son bailleur de fonds.

6. Marquage

Voir les spécifications dans les annexes.

7. Echantillons

Afin d'évaluer les offres reçues, il est essentiel que les soumissionnaires déposent des échantillons pour tout article proposer pour lesquelles ils soumettent une offre au bureau de la BDRint à l'adresse suivante : Bureau BDRint Goma situé dans le quartier les volcans sur l'avenue messagers N° 2 derrière Bralima en face de l'hôtel GOSHEN

Veillez noter que les offres de prix soumises sans échantillon ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.

8. Lieu de livraison

La marchandise est à livrer au bureau/entrepôts de BDRint à Goma selon les modalités convenues entre les parties. Les deux parties pourront s'entendre et fixer de commun accord un autre lieu de livraison des produits demandés par BDRint ;

9. Le prix

Les prix de l'appel d'offre doivent être indiqués en devise Dollars Américains USD. Les prix doivent être nets c'est-à-dire inclure le transport du dépôt du fournisseur à celui de BDRint y compris le chargement et déchargement ainsi que toutes taxes confondues que les soumissionnaires pourraient éventuellement supporter après différents services étatiques.

10. Documents requis en cas de commande

- Contrat signé entre BDRint et le fournisseur
- Facture commerciale adressée à BDRint
- Bon de livraison des marchandises du fournisseur signé par le Responsable Logistique ou son délégué de BDRint /Goma
- Le bon de réception signé par le Responsable Logistique ou son délégué de BDRint /Goma

Cependant, les frais de service de messagerie commerciale doivent être couverts par le fournisseur.

11. Conditions de paiement

Paiement CAD (Comptant contre documents) : Le paiement sera effectué par virement bancaire ou par chèque dans les 15 jours suivant la réception de la facture et de l'entièreté des marchandises.

Numéro de compte (23 chiffres) :

Intitulé du compte :

Titulaire du compte :

Nom de la banque :

Swift code:

12. Garantie

Tout endommagement aux matériaux causé par le transport sera à la charge du fournisseur.

13. Pénalités

Les délais de livraisons seront négociés et fixés dans le contrat selon la proposition de commun accord entre les deux parties. En cas de retard de livraison dû à des raisons autres qu'à l'exception de la force majeure, BDRint a le droit de faire usage d'une pénalité de 1% par jour de la valeur totale de l'envoi restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture. Si le retard excède 5 jours, BDRint se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis. En cas de livraison incomplète causée par le fournisseur, BDRint a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas de produit impropre causé par un emballage inapproprié, BDRint se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la différence avec la spécification demandée. Dans le cas où la qualité n'est pas conforme aux spécifications initialement convenues par les deux parties, le fournisseur doit immédiatement informer l'Acheteur ; une livraison des marchandises ne répondant pas à la qualité convenue sera rejetée.

14. Cas de forces Majeures



Le soumissionnaire doit aviser par écrit le BDRint en fournissant tous les détails dès que possible après la survenance de tout événement constituant un cas de Force Majeure (tel que défini dans le présent article) par lequel l'Entrepreneur est rendu incapable, en tout ou en partie, d'exécuter ses obligations et de s'acquitter de ses responsabilités en vertu du présent contrat. Le soumissionnaire doit également informer BDRint de tout autre changement dans les conditions ou de la survenance de tout événement qui interfère ou menace d'interférer avec l'exécution du présent Contrat. Dès réception de l'avis requis en vertu du présent article, BDRint prendra les mesures qu'il juge, à sa seule discrétion, appropriées ou nécessaires dans les circonstances, y compris l'octroi au soumissionnaire d'un délai supplémentaire raisonnable pour exécuter ses obligations en vertu du présent contrat ou la résiliation en vertu de l'article de RÉSILIATION DE CONVENTION qui sera inclus dans contrat.

Si BDRint détermine que le soumissionnaire est rendu incapable, en tout ou en partie, en raison d'un cas de force majeure, de s'acquitter de l'une quelconque de ses obligations ou de ses responsabilités en vertu du présent contrat, BDRint aura le droit de suspendre ou de résilier le contrat sans responsabilité envers lui à compter de la réception par l'entrepreneur d'un avis de suspension ou de résiliation. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de l'une quelconque de leurs obligations respectives au titre du présent Contrat si cette inexécution résulte d'un événement de Force Majeure.

"Par " force majeure ", au sens du présent article, on entend les cas de force majeure, la guerre (déclarée ou non), l'invasion, la révolution, l'insurrection, les pandémies, ou d'autres actes de nature ou de force similaire. Un manquement ou un retard d'un fournisseur ou d'un sous-traitant autorisé, entre autres, du soumissionnaire ne constitue pas un cas de force majeure.

Par conséquent, les retards ou le défaut d'exécutions causées par des événements découlant de ces conditions difficiles ou en rapport avec celles-ci ne constitueront pas en soi un cas de force majeure en vertu du présent contrat.

15. L'enregistrement sur la plateforme e tender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail e tender pour pouvoir participer à cet appel d'offres. Une fois inscrit, le fournisseur peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail e tender.

Une enveloppe contenant l'offre du fournisseur doit parvenir à Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) à travers le portail E tender selon le calendrier établi dans le portail Etender.

Notez que l'offre qui ne sera pas soumise à travers le portail e tender « <https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe> » ne sera prise en considération.

« Appel d'offre réf. : N° 003/LOG/BDRint-GOM/DRC/COD 1198/2024

En cas de questions sur le dépôt des dossiers sur e tender, veuillez contacter Mr Jacques Bizimungu à l'adresse e-mail : Jacques.Bizimungu@welthungerhilfe.de et au numéro +243977545003. Juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portail E tender dont le lien est : <https://eu.eusupply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe>

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portail E tender dans sa partie **Messagerie** ou **Forum Questions – Réponses**.

En cas de questions en rapport avec l'appel d'offre, veuillez contacter le service logistique à l'adresse mail suivante : log_bdrgoma@bdrint.org, 0973280790

N.B : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les articles.

Fait à Goma, le 16 Juillet 2024

Pour BDRint

Papy LUKEKA SHABANI

Papy LUKEKA SHABANI
Représentant National
Tél : +243 994 606 989
+243 816 412 228

Représentant National



Annexes :

- I. Formulaire de déclaration des fournisseurs de BDRint**
- II. Spécifications techniques & bordereau de prix**
- III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée**

ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de BDRint

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	



1.2 Informations sur les cadres de la direction

BDRint applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employées, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de BDRint. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chefs de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur·trice à BDRint

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (Prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			



Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°4			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité	ID Card:		
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

2. Déclaration de politique de BDRint

2.1 BDRint soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

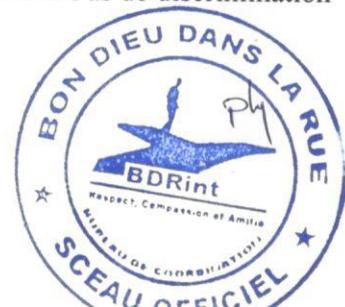
- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

2.2 BDRint adhère strictement à son propre code de conduite

Le code de conduite de BDRint s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de BDRint. Tous les fournisseurs de BDRint sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle



- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 BDRint s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent

WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, BDRint est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, W BDRint compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).



3. Déclaration des fournisseurs

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de BDRint, nous assurons à BDRint, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par BDRint ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que BDRint réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de BDRint.

Place, date

Nom, signature

Note : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.



ANNEXE II: Bordereau des prix et spécifications techniques
LOT 1: MATERIEL D'HYGIENE WASH

N°	Designation	Specification technique	Unité	Qté	PU en \$	PT en \$
1	Bidon 20 Litres transparent avec Logo WHH et BDRint	Bidon vide transparent d'une capacité de 20L	Pièce	2000		
2	Savon de lessive Nyota 250 Gramme multi usage	Carton de 24 pcs	Carton	200		
3	Aquatab 67 mg (boite de 8 plaquettes)	Boite de 8 plaquettes de 10 comprimés ; avec une longue durée d'expiration (soit une année au minimum)	Pièce	2000		
4	Gobelet métallique	De 0.5l	Pièce	2000		
5	Seau de 20 litres avec couvercle	En plastique, avec une manche en plastique avec logo WHH et BDRint	piece	2000		
6	Sac vide da 100 Kg	Première qualité Avec logo WHH et BDRint	Pièce	2000		
Total general						

LOT 2 KIT D'HYGIENE INTIME POUR FEMMES

N°	Désignation	Specification technique	Unité	Qté	PU en \$	PT en \$
1	Sous-vêtement féminin pour les jeunes filles et Mères (Paquet de 12 Pcs)	100% nylon, Paquet de 12 Pcs	Pièce	12000		
2	Sceau de 5L	Sceau en plastique d'une capacité de 5l, avec une manche en plastique	Pièce	2000		
3	Serviette hygiénique	Serviette hygiénique lavable	Paquet	1400		
4	Savon de toilette Germol de 125	Gammes	Pièce	12000		
5	Pot pour enfant	Pot pour enfant, sous forme de chaise	Pièce	2000		
6	Pagne zilipendwa	Pagnes Zilipendwa (3pièces)	Pieces	1400		
Total general						

Ce prix inclus les frais de transport et toutes les taxes.

La marchandise se trouve actuellement en stock à (Ville / Pays) : _____

Délais de livraison (en jours calendrier) : _____

Durée de validité de l'offre : _____



Moi soussigné, je déclare que ces prix sont pour les articles répondant aux exigences indiquées à l'annexe II du présent appel d'offres et autres conditions mentionnées.

Note : Les divergences par rapport aux exigences techniques ou toutes autres divergences doivent être mentionnées.

Nom et Prénom du soumissionnaire _____

Entreprise ou compagnie _____

Numéro de téléphone _____

Signature et cachet : _____

ANNEXE III – Offre forme optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

En vous référant à l'annexe II de votre bordereau de prix, veuillez indiquer le rabais (en %) que vous pouvez accorder en fonction du nombre de lots pour une commande combinée.

Rabais en % : _____

Nombre de lots correspondant : _____

Signature et cachet : _____

